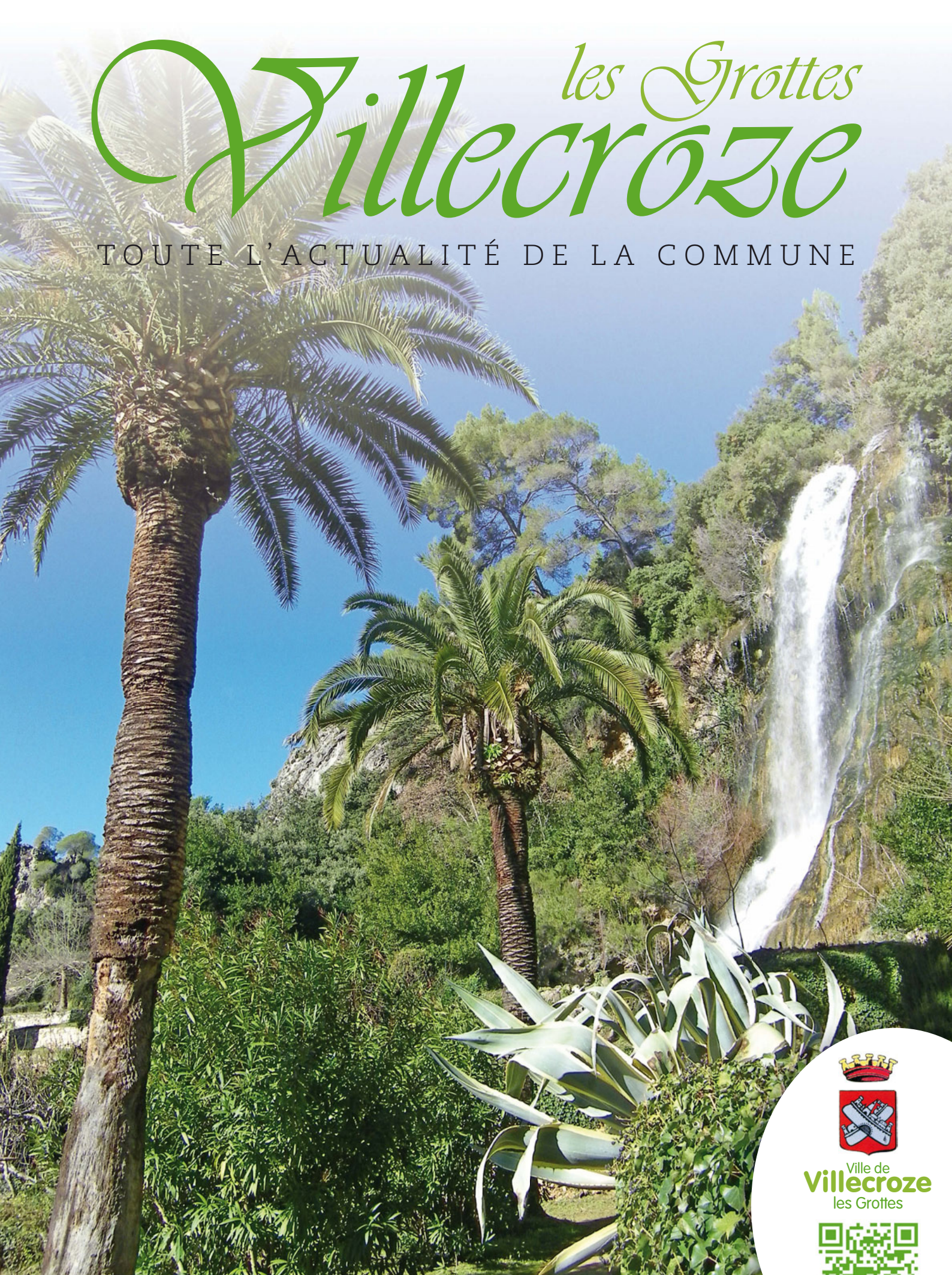


Villecroze *les Grottes*

TOUTE L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE



Ville de
Villecroze
les Grottes





Sommaire

Festivités	p. 2
Le mot du Maire	p. 3
Les nouveaux élus	p. 4
Budget 2014	p. 6
Prévention	p. 8
Tourisme	p. 10
Associations	p. 11
État civil	p. 16

URBANISME

Réception du public :
Lundi, mercredi et vendredi matin
Courriel : urbanisme@mairie-villecroze.com

LA MAIRIE EST OUVERTE

Lundi, mardi, mercredi, vendredi
08h30-12h00 et 13h30-17h00,
Jeudi de 8h30 à 12h00
Tél. : 04 94 70 63 06 - Fax : 04 94 67 53 29
Courriel : accueil@mairie-villecroze.com
Site : www.mairie-villecroze.com

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Mardi de 16h30 à 18h00,
Mercredi 10h00-12h00 et 15h00-18h30,
Jeudi de 10h00 à 12h00
Samedi de 10h00 à 12h30
Tél. : 04 94 67 33 98
Courriel : bibliotheque@mairie-villecroze.com

G.G.A.S.

Réception du public :
Lundi, mercredi et vendredi matin.
Courriel : ccas@mairie-villecroze.com

Manifestations du second semestre 2014

MARDI 22 JUILLET	Cirque <i>Cancy</i>		
MERCREDI 30 JUILLET	Théâtre itinérant	ADV	Place Général De Gaulle
VENDREDI 1^{ER} AOÛT	Concert de clavecin, élèves de <i>Pierre Hantai</i>	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
LUNDI 4 AOÛT	Cirque <i>Artigues</i>		
MERCREDI 6 AOÛT	Brocante professionnelle		
DU SA 9 AU LU 11 AOÛT	Fête de la Saint-Romain		Place Général De Gaulle
SAMEDI 9 AOÛT	Concert <i>DJ Stella Event</i>		Place Général De Gaulle
DIMANCHE 10 AOÛT	Concert <i>Groupe XXelle</i>		Place Général De Gaulle
LUNDI 11 AOÛT	Feu d'artifice et concert <i>Groupe Mirage</i>		
MARDI 12 AOÛT	Aïoli géant et animation musicale par <i>M. Werner</i>		Place Général De Gaulle
DIMANCHE 17 AOÛT	Vide-greniers	Office de tourisme	
JEUDI 21 AOÛT	Cirque <i>Alexia</i>		
LUNDI 25 AOÛT	Cirque <i>Cancy</i>		
TOUS LES JEUDIS MIDI EN JUILLET ET AOÛT	Apéritif musical	Bar des Grottes	Bar des Grottes
VENDREDI 12 SEPTEMBRE	Concert de chanson française, élèves de <i>Bruno Fontaine et Juliette</i>	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
SAMEDI 20 SEPTEMBRE	Journées du patrimoine		
DIMANCHE 21 SEPTEMBRE	Journées du patrimoine		
VENDREDI 26 SEPTEMBRE	Concert de musique de chambre, élèves de <i>Ralf Gothoni</i>	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor
MARDI 30 SEPTEMBRE	Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre		
MERCREDI 1^{ER} OCTOBRE	Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre		
JEUDI 2 OCTOBRE	Semaine Varoise de la Randonnée Pédestre		
VENDREDI 10 OCTOBRE	Concert de flûte, élèves de <i>Jacques Zoon</i>	Académie musicale	Chapelle Saint-Victor



Rolland BALBIS
votre Maire

J'ai le plaisir de vous adresser le premier bulletin de cette nouvelle mandature, vous y trouverez une présentation de vos nouveaux élus et des commissions sur lesquelles chacun s'investira, mais aussi un point sur l'avancée des travaux en cours sur la commune ainsi que le calendrier des festivités et événements de notre village tout au long de la saison estivale.

Lors de l'élection municipale du 23 mars, 64,54% des Villecroziens ont apporté leurs suffrages à la liste Villecroze, continuons ensemble. Je vous remercie de la confiance que vous m'avez renouvelée pour conduire les destinées de notre commune lors du mandat municipal 2014-2020 qui vient de s'ouvrir. Je m'efforcerai de me montrer digne de votre soutien.

Après une campagne électorale où chacun a pu faire ses propositions, les Villecroziens ont donc fait leur choix en toute liberté. En votant pour la liste que je conduisais, les Villecroziens ont adhéré à une très large majorité à un programme clair et cohérent et à une équipe d'hommes et de femmes qu'ils ont estimée compétente pour le réaliser.

L'objectif que nous proposons, c'est de conserver à notre commune son identité dynamique, attractive et accueillante, pour les touristes et pour ses habitants.

Dans cette droite ligne, nous souhaitons poursuivre une politique de développement harmonieuse, maîtrisée et durable, afin de conforter et améliorer la qualité de la vie à laquelle nous sommes tous attachés. Cela se traduit dans les projets que nous avons proposés :

- > la réfection de la maison du Parc
- > un effort constant pour le tourisme, pour accueillir les vacanciers
- > l'aménagement du parking du pré de Fine
- > la possibilité de location de locaux pour usage médical
- > la réalisation de la traversée du Village rue Ambroise Croizat

- > l'élargissement des trottoirs dès cet automne avec le soutien du Conseil Général, dans un but de sécurisation pour les usagers, mais aussi d'accessibilité par rapport à toute forme de handicap
- > l'aménagement des voiries et trottoirs, des espaces publics sans attendre les conclusions du diagnostic du PAVE (Plan d'Accessibilité des Voies et Espaces publics), nous en profiterons pour remplacer les canalisations d'eau potable et les mettre aux normes (sans plomb).

Ce programme fait l'objet d'un contrat clair auquel les Villecroziens ont adhéré. Il sera donc mis en œuvre, en maîtrisant la fiscalité.

Je réaffirme notre attachement à la coopération intercommunale, car aucune commune aujourd'hui ne peut vivre en complète autarcie. Les intérêts de nos communes du Haut-Var sont liés et complémentaires, nous gagnerons à fonctionner en cohésion pour l'ensemble de notre territoire.

Villecroze continuera donc à tenir toute sa place au sein de la communauté de communes Lacs et Gorges du Verdon (où je viens d'être réélu vice-président en charge du PIDAF, du SPANC et de la présidence du syndicat mixte du Haut-Var chargé de la collecte et du traitement des déchets ménagers), en y apportant notre participation constructive, sans rien renier de notre identité propre.

Nous poursuivons nos actions en concertation avec les Villecroziens, aussi bien dans la phase d'élaboration que dans la réalisation, dans la continuité du précédent mandat. C'est aussi pour cela, sans doute, que vous nous avez fait confiance, appréciant d'avoir des élus à votre écoute.

C'est dans cet esprit que je m'efforcerai de remplir mon nouveau mandat de Maire. Je continuerai à être le Maire de tous les Villecroziens, à votre écoute et au service du bien commun, sans esprit partisan ni sectarisme.

Je compte sur chacune et chacun des conseillers municipaux pour construire ensemble notre avenir.

Cordialement,
Rolland Balbis

La nouvelle équipe municipale

Les nouveaux élus ont décidé de mettre en place des commissions de travail. Le maire est président d'office de chacune de ces commissions.

Le détail de la composition de chaque commission ainsi que la liste exhaustive des conseillers délégués du conseil municipal est disponible sur le site de la commune.

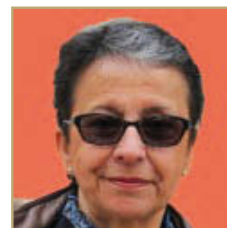
Nous vous présentons ici les élus et les commissions dont ils sont responsables.



Rolland BALBIS
Maire
Commission Urbanisme / PLU
Commission Commémorations



Jean-Louis ROUX
1^{er} adjoint
Commission Assurances / Contrats maintenance
Commission Finances
Commission Personnel administratif
Commission Affaires juridiques
Commission Subventions
Commission Accueil de la mairie
Commission Parc informatique / Téléphonie



Rose-Marie ESCARRAT
2^e adjointe
Commission Social



Lydie CLIQUET
Conseillère municipale
Commission Tourisme



Christophe GUIOL
Conseiller municipal
Commission Personnel voirie
Commission Travaux / Bâtiments et chemins
Commission Agriculture / Calamités agricoles



Joëlle SWANET
Conseillère municipale
Commission Environnement



Pierre CONSTANS
Conseiller municipal
Commission Associations



Sylvie NICOLLE
Conseillère municipale



Vincent VAGH
Conseiller municipal
Commission Personnel école et cantine
Commission Fêtes et animations



Elisa BALBIS
Conseillère municipale
Commission Communication



Brice Delahoche
Conseiller municipal
Commission Culture / Bibliothèque



Anne-Marie DEBORRE
Conseillère municipale
Commission Jeunesse / Sport



Bertrand BUTIN
Conseiller municipal



Martine FAYAUBOST
Conseillère municipale
Commission Cimetière



Yves VACCARI
Conseiller municipal

Discours de la cérémonie de la Marianne du 25 avril 2014

« Monsieur le sénateur Yves Collombat, madame Fanelli conseillère générale et maire de Salernes, les maires, monsieur le président de l'ANACR, messieurs les porte- drapeaux, monsieur Creps, historien de l'association 1851, mesdames, messieurs, J'excuse monsieur le député Olivier Audibert-Troin, monsieur Angelin German et monsieur Jean-Marie Guillon, historien.

Depuis 1993 nous célébrons la mémoire, l'action des habitants de Villecroze, qui, un jour d'avril 1943, ont résisté à l'envahisseur, pour conserver la Marianne symbole de la république, symbole que des miliciens voulaient détruire.

En effet, ce 25 avril 1943, Villecroze a eu une réaction patriotique, en résistant et en s'opposant à l'envahisseur et aux miliciens, croyant en l'avenir, défendant leur village au péril de leur vie. C'est à coups de pierres, avec leur seul courage, leur fierté que les Villecroziens d'alors ont montré qu'ils ne baisseraient jamais les bras, et ainsi ont fait fuir les miliciens. Ce comportement héroïque, exemplaire nous permet aujourd'hui de vivre en liberté.

Cette cérémonie qui ne coïncide pas avec la date officielle de la libération de notre pays est simplement un hommage à ces Villecroziens qui ont accompli ce jour-là un acte républicain.

Hélas, peu d'entre eux sont encore là aujourd'hui pour témoigner, mais qu'ils sachent que leur action restera à jamais dans la mémoire de notre village et de notre histoire.

D'autre part, nous rendons hommage au courage et à l'héroïsme de celles et ceux qui furent victimes de cette seconde guerre mondiale.

Le sens de cette cérémonie est de rappeler à notre échelle le souvenir d'une catastrophe sans commune mesure.

Si nous commémorons la tragédie, nous commémorons aussi le courage, l'espoir, les forces de la vie qui ont fini par triompher des ténèbres.

Depuis quelque temps, des historiens se penchent sur ce fait unique en France et peut-être, un jour, ce fait sera rendu célèbre dans notre histoire.

Je souhaite que cet hommage soit exprimé chaque année car notre société doit croire en l'avenir mais ne doit jamais oublier les sacrifices que les français ont endurés au nom de la liberté.

Mesdames, messieurs, aujourd'hui instruits par l'histoire, ce devoir de mémoire nous rassemble pour renouveler solennellement nos engagements à toujours défendre toutes ces valeurs qui constituent notre héritage, notre bien commun, notre fierté.



Dépôt de gerbe pour la cérémonie de la Marianne.

Gardez toujours à l'esprit que le renoncement aux valeurs de notre république « Liberté, Egalité, Fraternité » peut conduire au pire.

Vive la paix, vive la république, vive la France.
Je vous remercie. »

Tribune d'expression libre Villecroze autrement - vers une démocratie partagée

Martine Fayaubost et toute son équipe remercient chaleureusement les électeurs villecroziens qui ont bien voulu leur faire confiance lors des dernières élections municipales.

Le mode de scrutin ne nous a toutefois permis que d'obtenir deux sièges au conseil municipal. Ceci n'entame ni nos convictions ni notre dynamisme à votre service. Nous comptons bien tout au long de ce mandat nous faire entendre pour vous représenter. Nos deux voix (Martine Fayaubost et Yves Vaccari) sont certes en nombre limité, mais notre parole restera forte et déterminée.

Dès à présent nous avons tenu à participer aux trois conseils municipaux pour exprimer nos points de vue, aux conseils de la communauté de communes « Lacs et Gorges du Verdon » tout comme nous avons proposé nos candidatures aux diverses commissions municipales.

Pour poursuivre avec vous l'information et le dialogue, nous avons décidé de créer notre blog. Nous vous invitons à le consulter pour suivre l'actualité de notre commune au plus près du conseil municipal.

villecrozeautrement.wordpress.com

Nous adressons également nos remerciements à la liste majoritaire qui a accepté de nous ouvrir dorénavant cette tribune d'expression.

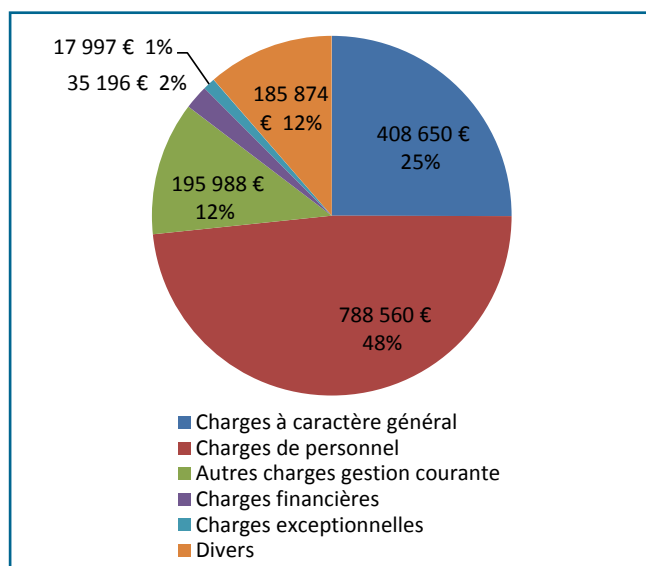
Le budget primitif de la commune pour 2014 est de :

> 1,63 million € en fonctionnement

> 1,38 million € en investissement

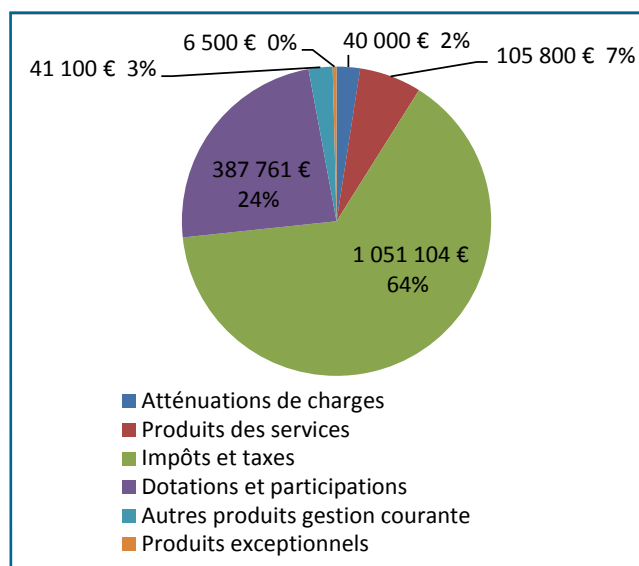
Zoom sur le fonctionnement

Dépenses de fonctionnement



Les charges à caractère général recouvrent principalement l'énergie, l'entretien des terrains et des bâtiments, la maintenance et les fêtes et cérémonies. Les autres charges de gestion courante rassemblent, pour l'essentiel, les indemnités, les frais de mission et les subventions aux associations.

Recettes de fonctionnement



Les atténuations de charges correspondent aux remboursements de salaire (maladies et contrats aidés). Les autres produits de gestion courante recouvrent principalement les loyers et la location des tables et chaises. Pour 2014, les taux d'imposition municipaux sont reconduits.

Zoom sur l'investissement

Les principales dépenses d'investissement pour 2014 sont :

> ADSL	205 750 €
> Falaise du Barry	85 000 €
> Maison Roere	861 106 €
> Remboursement d'emprunts	76 534 €

Ces dépenses, qui représentent 88,5% des dépenses d'investissement prévues, concernent la poursuite des programmes antérieurs.

Les principales recettes d'investissement pour 2014 sont :

> Subventions	326 461 €
> Dotation d'équipement des territoires ruraux	84 000 €
> FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA)	140 000 €
> Ligne de pré-financement	220 000 €
> Excédents d'investissement 2013 et affectation de l'excédent de fonctionnement 2013	513 814 €

La dotation d'équipement des territoires ruraux concerne les travaux de réhabilitation de la maison Roere.

La ligne de pré-financement est constituée en prévision d'un éventuel besoin d'emprunt. Elle n'est utilisée qu'en cas de nécessité.

Les Associations subventionnées

Les subventions votées pour l'année 2014 se répartissent de la manière suivante :

ADV	9 000 €
ALSH Les Diablotins (centre aéré)	6 000 €
Amicale Sapeurs	150 €
Amis des Fleurs (Les)	1 000 €
Batoomka	600 €
CACS	1 850 €
Donneurs de sang	300 €
FNACA	220 €
Gulliver	600 €
Jumelage	500 €
Leï Boutentrains villecroziens	1 000 €
Leï Drôle (crèche)	80 000 €
Lez'arts du sport	1 200 €
Olympique Judo Varois	300 €
Pêche de la Bresque	300 €
PEP 83	300 €
Rose d'Automne	1 800 €
Société de chasse	600 €
Tennis	2 500 €
Union Bouliste villecroizienne	400 €
TOTAL	108 620 €

Concernant la crèche, 2014 est la dernière année où la commune verse directement une subvention à la crèche. De plus, la somme versée par la commune en 2014 sera équilibrée par un versement compensatoire de la part de l'intercommunalité. En effet, l'intercommunalité Lacs et Gorges du Verdon a comme compétence la petite enfance.

A partir de 2015, c'est l'intercommunalité qui prendra en charge directement tous les frais liés à la petite enfance.

Réhabilitation de la maison Roere

Les travaux, qui ont débuté en novembre 2013, arriveront à terme à l'automne 2014.

La maison rénovée comprendra ainsi 4 appartements (un T2 et trois T3) dans les étages et un local à usage médical au rez-de-chaussée.

Un des appartements sera accessible par la place Général de Gaulle tandis que les trois autres le seront par la place de l'Eglise.



La maison Roere en cours de réhabilitation.

La rénovation s'est faite dans le respect des normes actuelles. Ainsi, un agrandissement a été réalisé côté place Général de Gaulle pour abriter un local technique.

La toiture a été intégralement refaite ainsi que l'isolation, les menuiseries, la plomberie et l'électricité dans tout le bâtiment. Trois planchers ont été refaits. Les façades donnant sur l'église, sur la rue Ambroise Croizat et sur le cabinet vétérinaire sont en cours de réfection. Les autres façades seront rénovées de manière à garder apparentes les pierres.

Notons enfin que les fenêtres sont cintrées en chêne et qu'elles seront équipées de volets en bois rouge.



Plancher en cours de réfection au 2^e étage.

Pour que les moustiques n'empoisonnent pas votre été

Savez-vous que nous sommes en zone rouge pour le moustique-tigre, une espèce tropicale qui peut transmettre des maladies graves comme la dengue ou le chikungunya ? On le reconnaît à ses rayures noires et blanches sur le corps et les pattes.

Zone rouge également pour le phlébotome, un petit moustique qui peut transmettre la leishmaniose aux chiens. Ces maladies étant incurables, on ne peut qu'essayer d'en limiter les symptômes ou de freiner leur évolution - de bonnes raisons donc de passer en revue quelques conseils pour éviter d'être piqué et limiter la propagation de ces insectes.

Les méthodes connues :

- > Évitez de laisser des eaux stagnantes et videz les endroits à risque après chaque pluie : chaque réceptacle laissé intact pourra donner naissance à plusieurs centaines de moustiques 48h plus tard ! Endroits très prisés pour la ponte : les anciens pneus qui traînent à l'extérieur, les jeux d'enfants, les soucoupes sous les jardinières (remplissez-les de sable mouillé à ras bord ou utilisez des pastilles de cuivre anti-moustiques), couvrez les réservoirs ou placez un larvicide dans les points d'eau ou mares que vous ne pouvez pas éliminer (Vectobac ne nuit pas aux organismes aquatiques).
- > Vos terrasses en bois peuvent cacher de petites flaques qui subsistent plusieurs jours après les pluies. Taillez vos bambous juste au-dessus du nœud pour éviter l'accumulation d'eau. Éclaircissez vos massifs de plantes (les moustiques s'y réfugient en journée). N'entreposez pas des feuilles de tôle, plaques de contreplaqué ou planches de bois dans un endroit frais et humide.
- > Protégez la peau par des répulsifs, particulièrement à la tombée du jour. Attention, les petits enfants et les femmes enceintes ne peuvent pas utiliser n'importe quel produit : demandez conseil à votre médecin ou à votre pharmacien.
- > Les moustiques piquent aussi à travers les vêtements : imprégnez vos vêtements de répulsifs adaptés. La perméthrine résiste à plusieurs lavages (mais attention elle est toxique pour les chats et pour certains batraciens).
- > En soirée, portez des vêtements clairs avec manches longues et attention aux pieds nus non protégés
- > Dormez sous une moustiquaire, ou avec une climatisation ou un ventilateur, et éteignez les lumières pour ne pas attirer les insectes.
- > Sueur et parfums attirent les moustiques. Si vous



Aedes albopictus ou moustique-tigre.

avez eu chaud la journée, prenez une douche avant de sortir le soir et évitez d'utiliser des cosmétiques parfumés.

- > Citronnelle et géraniums éloignent les moustiques, mais cela ne suffit pas à arrêter l'insecte en cas de besoin de sang. Idem pour les serpentins ou les bougies fumigènes. Les aérosols et diffuseurs d'insecticide ne sont efficaces que lorsque la pièce est fermée, et ils peuvent présenter un risque pour la santé de l'homme (les enfants notamment) et contribuent à la résistance des moustiques aux insecticides, donc à utiliser avec modération.
- > Déposez quelques gouttes d'huile essentielle d'eucalyptus citronné (*Eucalyptus Citriodora*) sur votre peau.
- > Les moustiques ne peuvent pas se déplacer lorsqu'il y a du vent, donc positionnez un ou deux ventilateurs sous la table afin de créer un courant d'air qui, en plus, vous rafraîchira les jambes

D'après la Société française de Parasitologie, les bracelets, les applications ultra-sons, les électrocuteurs d'insectes qui utilisent lumière blanche ou ultraviolette, la vitamine B... ne sont pas efficaces.

Pour vos chiens, seules deux marques proposent un insecticide répulsif contre le moustique qui transmet la leishmaniose. L'un existe sous forme de collier (en principe actif durant 5 mois), et l'autre sous forme de pipette (répétez impérativement l'application toutes les 3 semaines, et certains chiens ne supportent pas cette molécule). Demandez conseil à votre vétérinaire ! Nous sommes en zone endémique pour cette maladie, très invalidante pour les chiens atteints.

Si vous êtes tout de même piqué, je ne résiste pas à partager avec vous mon « système D » : dès que je peux localiser exactement la piqûre, j'aspire le venin avec un petit appareil qui a définitivement changé l'aspect de mes jambes l'été. Cela ne résoudra pas tout, certaines personnes auront malgré tout besoin d'anti-histaminiques, voire de cortisone ou d'antibiotiques en cas de piqûre infectée, mais peut-être serez-vous « la » personne qui sera ravie d'avoir lu cet article jusqu'au bout ! Passez un bel été...

Joëlle Swanet,
conseillère municipale, commission Environnement

Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), en application des articles L123-5 et L131-1 du Code de l'action sociale et des familles, a pour mission de :

- > animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison étroite avec les institutions publiques et privées
- > intervenir sous forme de prestations remboursables ou non remboursables
- > participer à l'instruction des demandes d'aide sociale
- > transmettre les demandes dont l'instruction incombe à une autre autorité

Sa politique de solidarité se définit donc ainsi :

- > accueillir
- > informer
- > procéder à l'instruction administrative des demandes d'aide sociale
- > diffuser tout support de communication fourni par le Conseil Général
- > orienter vers les services sociaux du département
- > communiquer les données d'observation sociale relatives à la commune

Service de proximité, le CCAS est là pour vous épauler dans les difficultés et chercher ensemble une solution.

Suite aux élections municipales de mars 2014, de nouveaux élus siègent au **conseil d'administration** du CCAS, qui regroupe ainsi des représentants du conseil municipal, des représentants d'associations et des familles (Union Départementale des Associations Familiales) :

- > Rolland Balbis, maire et président du CCAS
- > Rose-Marie ESCARRAT, adjointe, conseillère aux affaires sociales, vice-présidente du CCAS
- > Jean-Louis ROUX, adjoint
- > Sylvie NICOLLE, conseillère municipale
- > Pierre CONSTANS, conseiller municipal
- > Georgette BALBIS
- > Isabelle MICHEL
- > Marie-Hélène POUDEVIGNE
- > Jean-François NICOLLE



Plan canicule

Les personnes vulnérables (personnes âgées, handicapées, isolées) peuvent se signaler au CCAS, qui, en cas de canicule, pourra ainsi s'assurer de leur santé.

Des vacances détendues

Pour profiter de vos vacances en toute quiétude, nous vous rappelons que vous pouvez bénéficier, en votre absence, de l'Opération Tranquillité Vacances. Pour cela, il suffit de remplir le formulaire dédié, disponible en mairie ou sur le site internet de la commune, et de le remettre aux services de la police rurale.



Office de tourisme

Du nouveau à l'office

- > L'office de tourisme vient d'ouvrir une page Facebook : **Villecroze les Grottes, Verdon, Tourisme**. Pour suivre toute l'actualité du village, venez aimer cette page.
- > 19 modèles de cartes postales représentant Villecroze et les villages alentour sont désormais en vente à l'office de tourisme au tarif de 1 euro les 3 cartes.
- > Les deux chemins de randonnée ont été rebalisés.
- > Suite aux élections municipales de mars 2014, une commission Tourisme a été constituée. Composée de Lydie Cliquet, Brice Delahoche et Joëlle Swanet, la commission se réunit tous les mercredis. De plus, la promotion du territoire prend une nouvelle dimension avec la création de l'intercommunalité Lacs et Gorges du Verdon dont une des compétences est le développement touristique.

Rappel aux hébergeurs

Comme le stipule le décret paru au Journal Officiel du 04.08.2007, les propriétaires de meublés ou de chambres d'hôtes doivent chaque année déclarer leur activité auprès de la mairie de la commune

du lieu de ladite activité. Le non-respect de cette déclaration dans les délais ou le dépôt d'une fausse déclaration peut faire l'objet d'une contravention de 3^e classe (450 €).

C'est sur la base de cette déclaration qu'est calculé le montant de la taxe de séjour.

Associations, commerçants, pour faire connaître vos manifestations, contactez Maud Dumontant à l'office de tourisme : **04 94 67 50 00**

officetourisme@mairie-villecroze.com

L'office vous accueille :

du 2 juin au 30 août

du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 15h30-18h30

samedi 9h30-12h30

dimanche (du 20 juillet au 17 août) de 9h30-12h30

du 1^{er} au 30 septembre

du lundi au vendredi 9h30-12h30 et 14h30-17h30

samedi 9h30-12h30

Horaires des Grottes :

Juillet et août

tous les jours de 10h00 à 13h00 et de 15h00 à 18h30

Septembre

tous les jours de 10h30 à 12h30 et de 15h00 à 18h00

Visite commentée à 14h00

les jours d'ouverture.

Villecroze-les-Grottes



Une des nombreuses cartes postales en vente à l'office de tourisme.

La Bourse aux plantes

La 12ème édition de la Bourse aux plantes s'est déroulée le dimanche 27 avril sur le thème « Autour du rouge ».

Sous une journée ensoleillée, le parc de Villecroze a accueilli une vingtaine d'exposants. Les **Pantaclowns** ont assuré l'animation musicale et ont déambulé toute la journée dans le parc. À 15h, l'association A.M.A.P. a proposé une demi-heure de contes au petit théâtre de Verdure.

Un grand merci à Maud et aux bénévoles pour l'organisation ainsi qu'à l'association « Les amis des fleurs de Villecroze » qui se sont occupés de la buvette.

Rendez-vous pour la prochaine édition sur le thème des « Fleurs sauvages » le dimanche 26 avril 2015.



Les Pantaclowns ensoleillent la Bourse aux Plantes.

Les Amis des Fleurs de Villecroze

Notre association est née il y a un peu plus d'un an avec pour objectif : « de concourir, en concertation avec la municipalité, au fleurissement des espaces publics du village, d'encourager et de développer le décor végétal par l'amélioration de l'environnement ».

Elle compte aujourd'hui près de 40 membres. Avec le soutien et les encouragements de nombreux villecroziens qui ont pu apprécier nos premières réalisations :

- > fleurissement de la Place de la Mairie
- > nettoyage et utilisation de chaque espace disponible notamment dans le vieux village pour y planter des végétaux nouveaux et colorés
- > entretien de certaines jardinières déjà en place (vieux lavoir / office du tourisme)
- > végétalisation de certaines fontaines et lampadaires.

De nombreux projets sont en cours d'examen pour les saisons prochaines (escaliers, placettes,...) et les idées qui se sont exprimées lors de la réunion tenue dans le parc début juin ne manquent pas !

Nous tenons à remercier les services techniques de la Mairie ainsi que tous ceux et celles qui ont eu à cœur d'agrémenter leurs façades pour le plus grand plaisir de tous.

Bienvenue aux nouveaux adhérents (cotisation annuelle 2014 : 10 euros).

Journées Européennes du Patrimoine

Les prochaines journées européennes du patrimoine se dérouleront le samedi 20 et le dimanche 21 septembre 2014.

Elles ont pour objectif d'ouvrir gratuitement les sites publics (musées, sites...) ainsi que d'ouvrir temporairement pendant ces deux jours des lieux insolites généralement fermés le reste de l'année au public.

A Villecroze, plusieurs projets sont en cours :

- > Ouverture gratuite des grottes de 10h30 à 12h30 et de 15h à 18h
- > Visite commentée gratuite des grottes à 14h
- > Visite commentée du village gratuite le samedi à 15h et le dimanche à 11h et 15h
- > Visite du four à bois et de l'atelier de la Poterie du Soleil.
- > Visite de la chapelle de la commanderie du Ruou le samedi à 14h, 15h, 16h et 17h.

Toutes les personnes et associations intéressées pour rejoindre la programmation culturelle de ces journées sont invitées à contacter **Rose-Marie Escarrat** ou **Brice Delahoche** avant le 15 août 2014.

Contact : Jocelyne Willot 06 30 89 23 36
Gilles Grioche 06 23 67 17 76



Association pour le Développement de Villecroze (ADV)

« Le théâtre n'est pas une fin en soi. Notre aventure est marquée par le désir d'un vivre ensemble et l'art est un moyen d'y accéder. »

(Dominique Bluzet, Directeur des Théâtres du Gymnase, du Jeu de Paume et du Grand Théâtre de Provence)

Reprenant à notre compte ces propos, nous sommes heureux de vous présenter les manifestations qui ont été réalisées depuis septembre 2013 :

- > Une très belle rentrée avec 6 ateliers, des plus petits (4 ans) aux plus grands (68 ans)
- > Les Automnales, en novembre, avec la compagnie des Chrysalides, l'atelier des adultes « Les Mayas », le club Léo Lagrange, Lole et ses contes magnifiques
- > Le marché de Noël, dans le vieux village. Moment chaleureux partagé avec les associations, les artisans. Merci, Cécile, pour ton spectacle « Hortense a dit je m'en fous » au profit de l'association Cœur et Conscience
- > Le loto a fait des heureux : de très beaux lots offerts par nos commerçants, artisans et restaurateurs
- > En février 2014, les contes de Christine, Isa, Françoise, Brice et les Palpitantes nous ont fait voyager en Afrique
- > 25^e édition du Mai théâtral
- > Vide-greniers dans le vieux village en juin, avec la représentation de la pièce « Le banc »

25^e mai Théâtral :

Notre festival, dont l'inauguration a pu se faire en présence de M. René Wasserman, a accueilli cette année plus de 25 établissements, représentant plus de 400 jeunes acteurs qui se sont succédé sur la scène de la Maison des Associations pendant trois week-ends.

Plus de 3 000 personnes ont assisté aux spectacles et partagé l'enthousiasme communicatif des jeunes acteurs. Le festival s'est conclu dimanche 18 mai par un pique-nique ensoleillé, en compagnie des Palpitantes, et par l'annonce du palmarès.

- > **Mistral d'or catégorie Primaire** : Inspecteur Toutou, ADV
- > **Mistral d'or catégorie Collège** : La tempête, Fénelon
- > **Mistral d'or catégorie Lycée** : Puzzle, ADV
- > **Mistral d'argent catégorie Primaire** : Un conte peut en cacher un autre, Fana de Loisirs
- > **Mistral d'argent catégorie Collège** : Jeux de massacre, ADV
- > **Mistral d'argent catégorie Lycée** : Chroniques 1-2-3, extrait des jours entiers, 100 limit
- > **Mixtral** : A livre ouvert, Théâtre de Calidie
- > **Prix spécial du jury** : Squat le banc, Boulègu'un peu
- > **Prix Wasserman** : Ils se marièrent et eurent beaucoup..., Chrysalides
- > **Prix Coup de cœur** : Le petit citron, ADV

Enfants, professeurs, jurés, bénévoles, équipe de la municipalité, tous ont mis la main à la pâte pour concourir à la réussite de cette 25^e édition.

Merci encore à René, à Sylvain, aux participants de nos ateliers, à l'école primaire de Villecroze, à nos partenaires (mairies de Villecroze et de Salernes, Lion's Club, Rotary, Crédit Agricole, domaines viticoles de la commune), aux bénévoles fidèles, aux comédiens, aux responsables et aux parents.

Nous vous invitons à nous rejoindre :

- > Le 30 juillet pour une représentation de « La belle au bois... » par le théâtre itinérant La Passerelle sur la place Général de Gaulle
- > Et à partir du 16 septembre, pour la reprise de nos ateliers : théâtre avec Sylvain, danse avec Claudine et généalogie avec Brice.

Tennis Club

Tout d'abord, le Tennis Club du Parc de Villecroze tient à remercier Mme et M. Féraud pour l'immense générosité dont ils ont fait preuve, en offrant la rénovation des 2 courts de tennis du club. Sans eux, les terrains seraient quasiment impraticables aujourd'hui.

Un nouveau bureau a été constitué :

- > Christelle Tanguy, présidente
- > Pascale de Timary, trésorière
- > Max Germanon, secrétaire et conseiller technique

Afin de développer la pratique du tennis dès le plus jeune âge, une réunion avec la direction de l'école primaire de Villecroze s'est tenue fin mai. Elle a été suivie d'une initiation découverte pour toutes les classes (maternelles et primaires) offerte par le club, au mois de juin 2014.

L'objectif pour la rentrée scolaire 2014/2015 est de mettre en place pour nos enfants une activité tennis dans l'année, intégrée à l'emploi du temps hebdomadaire scolaire.

Une soirée dansante a été organisée le samedi 14 juin 2014 à la Maison des Associations. Elle a marqué le départ d'une série de moments festifs que le Club organise régulièrement afin de recréer une ambiance conviviale entre les membres du Club, anciens et nouveaux.

Au niveau enseignement, des cours collectifs d'enfants (dès 4 ans) et adultes de tous niveaux sont proposés de la mi-septembre à la mi-juin. Des stages et des leçons particulières sont aussi proposés durant toute l'année, vacances scolaires comprises, par Jérôme Béraud, moniteur de tennis diplômé d'état. A partir de la rentrée scolaire, des équipes jeunes et adultes seront engagées en compétition.

Il est possible de venir louer un court à l'heure, à la semaine ou au mois.

Contact : **04 94 70 79 85**
 06 24 68 08 08
 tennis.parc.villecroze@gmail.com
Jérôme Béraud : 06 65 70 26 74

Sportivement,



Le bureau et l'équipe du Tennis Club.



Gulliver fête la science

Depuis Villecroze, Gulliver coordonne la Fête de la Science pour le département.

Pour la seconde année, Gulliver est missionné par le Ministère en charge de la Fête de la Science pour coordonner l'ensemble des actions varoises. De Toulon à Tourtour, en passant par Fréjus et Régusse, les scientifiques vous donnent rendez-vous dans leurs murs, entre microscopes, détecteurs de particules et supercalculateurs.

Du 1^{er} au 12 octobre 2014, une centaine d'événements partout dans le Var :

- > Les scientifiques (Ifremer, Université de Toulon, Centre de Physique des Particules de Marseille, Muséum d'histoire naturelle de Toulon et du Var, etc.) vous attendent au Village « Seyne de sciences » de La Seyne-sur-Mer du 10 au 12 octobre.
- > A Tourtour, du 8 au 12 octobre : Musée des fossiles (ateliers, visite du musée et expo temporaire) / Renseignements : museedesfossiles@free.fr

Le Var joue les prolongations : un second Village des sciences se tiendra à Rians du 15 au 19 octobre.

Programme complet en ligne :

www.fetedelascience.fr
www.gulliverasso.org



Jumelage

Après avoir accueilli nos amis jumelés italiens de Roburent en 2013, le Jumelage a emmené ses adhérents pour une journée en Arles le 8 mars : visite de la ville avec, en particulier, le musée et ses dernières découvertes exhumées du Rhône.

Du 2 au 4 mars, c'est en Piémont que nous nous sommes rendus pour visiter la ville de Turin. Avec un arrêt au sanctuaire de Vicoforte, nous avons pu retrouver nos correspondants de Roburent. Ces moments de retrouvailles sont toujours chargés d'émotions, eu égard aux liens toujours très forts qui nous unissent. Ce moment de partage et de convivialité a permis de prévoir la date de notre prochaine

escapade à Roburent. Les familles qui reçoivent les italiens à Villecroze seront accueillies à leur tour les 6 et 7 septembre 2014. Les précisions relatives au transport seront transmises ultérieurement.

Revenons à Villecroze... Le traditionnel loto du 14 juillet se tiendra sur la place du Général de Gaulle dans ce très beau cadre apprécié par tous. Merci pour votre fidélité.

Contact : Rosa Guillain 04 94 67 58 16
Jean-Claude Michon 06 63 09 62 96
Louissette Morini 04 94 67 56 10

La Rose d'Automne

L'assemblée générale s'est tenue samedi 25 janvier au club, en présence du maire, Rolland Balbis, et de très nombreux adhérents. Après les vœux du maire et de la présidente, le quorum étant atteint, le bureau a présenté l'ensemble des bilans, moral et financier,



Une présidente décidée lors de l'assemblée générale.

tous approuvés à l'unanimité. Après vote, le bureau reste inchangé.

La présidente vous rappelle les rendez-vous du mercredi au club et tient à vous faire partager ces quelques vers libres écrits en l'honneur de la Rose d'Automne :

« La Rose d'Automne a été créée
par un groupe au cœur noble
qui, bien sans intérêts, remplit un beau rôle.
On joue, on chante, on rit.
Souvent petits festins nous trouvons tous à table.
Voyages près lointains.
Là rien n'est oublié :
fêtes anniversaires sont toujours souhaités.
Vive notre rose d'automne, qu'elle vive bien
longtemps
Pour nous, personnes âgées, c'est un nouveau
printemps ! »

Centre d'Animation Culturelle et Sportive

Auprès de notre association, le CACS, qui regroupe 144 adhérents, vous trouverez probablement une activité qui vous intéressera.

Nous proposons hebdomadairement à nos adhérents des séances de gymnastique, de yoga, des cours de photographie numérique, des cours d'informatique, des jeux de société (Scrabble) ainsi que des randonnées pédestres.

Le planning de ces activités est disponible en mairie et est consultable sur le site internet de la municipalité.

Au cours de l'année, l'association organise également diverses animations (galette des rois, concert, repas de fin de saison). Les sorties culturelles, très variées, sont très appréciées.

Voici les différentes sorties réalisées au cours de la saison passée :

- > visite de la **vieille ville de Nice**, le 6 mars 2013
- > le **concert Adventi Voce** a regroupé 101 spectateurs dans la Maison des Associations de Villecroze le 25 mai 2013
- > escapade aux **Saintes-Maries-de-la-Mer** pour visiter une manade et découvrir le cœur de la Camargue en bateau typique à roue le 4 juin 2013
- > **Parc National du Mercantour** : du 19 au 22 août 2013, un groupe de 19 personnes a eu le privilège de se rendre dans le parc pour un séjour de randonnées pédestres. Chaque jour, du refuge situé à Estenc (1845 m d'altitude) et où le fleuve Var prend sa source, les randonneurs ont fait la découverte de superbes paysages montagneux : le col de la Cayolle (2 326m), le lac d'Allos (2 200m),

le col de la Sanguinière (2 601m), le col de Gialorgues (2 515m) et la Roche Trouée (2 500m). Dans ces paysages exceptionnels, apparaissaient chamois, bouquetins et de nombreuses marmottes curieuses. La variété et la beauté de la flore ont suscité l'admiration des marcheurs, qui sont revenus ressourcés et enchantés de ce séjour.

Les participants félicitent le guide Denis Plaisir pour la parfaite organisation de ce séjour et le remercient de sa gentillesse. Tous les compliments à Jean-Claude Michon pour son superbe reportage photo. Ce séjour est de nouveau programmé pour 2014.

- > journée au **Colorado provençal** de Rustrel et à Gargas pour des visites guidées du lavage des ocres et des mines du Bruoux qui ont été très intéressantes le 10 septembre 2013
- > journée pique-nique sur le domaine privé des **Templiers de Villecroze** pour visiter la commanderie du Ruou le 24 septembre 2013. Une balade sur le domaine a terminé cette sortie.

En début d'année 2014, l'association s'est rendue à **Roquebrune-sur-Argens** pour un dîner-spectacle « Les Folies du Sud », puis en mai, nous avons passé une journée aux **Baux-de-Provence** pour visiter le château et les carrières de lumières.

A l'automne, nous avons prévu une sortie à Marseille pour visiter le **MuCem**.

C'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons comme nouvel adhérent.

Contact : 06 74 85 50 49
qjonkhoff@wanadoo.fr

Bonjour les bébés

RENOU Louis, André	10/01/2013
GELER Marylinne, Candice, Aurélie	20/03/2013
CAPPELLETTO Sasha, Didier, Roger	24/03/2013
PIOLLET Thiphaine, Océane	16/04/2013
SIMOËNS Maëlysse, Patricia, Marie	11/05/2013
SCHWALLER Clara, Léa, Jade	07/07/2013
RODRIGUEZ Léana	11/07/2013
BALZIO PRESTA Léo, Antoine, Joseph	25/07/2013
DAO-CASTELLANA Anthony, Marcel	15/08/2013
CERVONI Nolan, Francis, Michel	02/09/2013
ROOST Maolia, Maely	16/09/2013
TOULEMONDE BONNAFOUX Maëlyne, Conny, Françoise, Emili	12/10/2013
DORINO Simon, Arthur, Paul	14/10/2013
CONSTANS Nathan, Franck, Benoît	27/12/2013

ARNAUD Julia, Michelle, Véronique	07/02/2014
CARNOVALE Adam	20/02/2014
SOUCHETTE Liam, Marco, Laurent	09/03/2014
SCHOEPPF Mathis, René, Patrick	11/04/2014
DAVRIL Siana, Caroline	16/04/2014
VIZZINI Elliot	30/04/2014
HEBREAR Luka, Emile, Stéphane	26/05/2014

Pour le meilleur...

CONSTANS Chantal et BEZET Jean-Claude	23/02/2013
MAZZILLI Annick et ASTOL Manuel	08/06/2013
LORIN Morgane et NADREAU Eric	15/06/2013
ROBERT Emilie et PAILLART Thomas	06/07/2013
VANDEVIVERE Cécile et LEMAIRE Pierre	12/07/2013
BALBIS Julie et CANESE Clovis	13/07/2013
CARON Arlette et SICCARDI Nicolas	13/07/2013
KÄHLER Birte et GRASSI Richard	20/07/2013
PARRY-NORRISH Miriam et ROBINSON Peter	30/11/2013
RETRO Annie et MEDART Oscar	13/12/2013

MOUSSY Gabriel et THOMAS Angeline	24/04/2014
ANGELOTTI Claudia et SCHWALLER Michael	21/06/2014
JACOB Marie-Antoinette et CARNOVALE Lionel	21/06/2014

Ils nous ont quittés

BOUNIOR Mireille née GUIOL	04/02/2013
LACOUT Mireille née PERIGNON	07/02/2013
STEINACKRE Jean	16/04/2013
VALETTE Marcelle née LEGRAND	22/04/2013
BOBILLIER-CHAUMONT Stéphane	19/05/2013
DEVAUX Philippe	19/05/2013
BACHOT Henri	24/05/2013
SAURIS Madeleine née PONS	02/06/2013
BOURGUIGNON Madeleine née TROIN	16/07/2013
SCHILLBACH Barka née RAHAL	05/08/2013
MARTIN Adrien	21/08/2013
ESCARRAT Marie Thérèse née ESPITALLIER	25/08/2013
CAIOLI Gabrielle née SABATIER	28/10/2013
BAUDET Jacques	02/11/2013
VALLAURI Henri	16/12/2013
GUIOL Roger	03/12/2013

HACHE Emile	04/01/2014
HERBAUT Jacques	04/03/2014
DOZE Alain	18/03/2014
ROUX Marguerite née DESROSIER	16/04/2014
BARRUS Marie-Thérèse née RODEILLAT	05/05/2014
RUATTA Marcel	06/05/2014
PERROTEY Julien	08/05/2014
POUIGNON Carmen	12/05/2014
GORILLIOT André	26/05/2014
JACOMETTI Thérèse	09/06/2014
PONSI Gabriel	09/06/2014